



Numéro 1 - Hiver 2016

Briançon Coeur Battant



Edito

La Ville de Briançon a confié à l'AREA-PACA la concession d'aménagement de la ZAC Cœur de ville par délibération du conseil municipal du 18 décembre 2014. A ce titre, l'AREA-PACA, société publique locale dont la Ville de Briançon est actionnaire, est chargée de mettre en œuvre une opération de renouvellement urbain sur le site des anciennes casernes Colaud et Berwick et pour développer une véritable mixité entre l'habitat, l'activité, les commerces, les services et les équipements. La ZAC représente une capacité de construction de 76 000 m² de surface de plancher qui correspond à un investissement global de 137 millions d'euros sur plus de 10 ans, répartis en :

- 23 M€ HT d'investissement public pour l'opération d'aménagement (études, honoraires, travaux de démoli-

tion, travaux de réseaux et voiries, aménagements de surface), opération financée par l'AREA-PACA, 114 M€ HT d'investissement privé pour le coût induit des constructions.

C'est certainement l'un des plus importants projets du département des Hautes-Alpes, pourvoyeur d'emplois et d'activité économique et représentant environ 1 000 emplois cumulés sur 10 ans. L'AREA-PACA se félicite de pouvoir accompagner la Ville de Briançon dans son développement économique en apportant son expérience et son expertise opérationnelle pour la réussite de cette opération.

Jean-Charles MARIA
Directeur Général
de l'AREA-PACA



RENCONTRE

"Le parc du Cœur de Ville sera presque aussi grand que celui de la Schappe"

A quelques semaines des 1^{ères} démolitions des casernes, Gérard Fromm, maire de Briançon, et Aurélie Poyau, adjointe à l'urbanisme, nous parlent du projet Cœur de Ville.

Les temps forts de la ZAC Cœur de Ville



19^e siècle

Construction des casernes Berwick et Colaud sur un vaste terrain agricole

2007

L'armée vend le quartier Colaud à la commune pour 2 M€

2011

L'armée cède le quartier Berwick à la commune pour 1 € symbolique

2011

Lancement du concours d'urbanisme «Coeur de Ville» pour la reconversion du site des anciennes casernes

Mars 2012

Inauguration à Berwick du 1^{er} skatepark couvert de Briançon, 2^e de la Région PACA.



Octobre 2012

Signature d'un contrat entre la commune et l'équipe pluridisciplinaire de Pierre-Louis Faloci, lauréat du concours d'urbanisme



Avril - Décembre 2013

Concertation publique sur la création de la ZAC et l'étude d'impact environnemental

Décembre 2013

Approbation du dossier de création de la ZAC par le Conseil municipal



C'est quoi le Cœur de Ville ?

C'est le nom de l'écoquartier qui va voir le jour sur le site des anciennes casernes Berwick et Colaud. Il va doter Briançon d'un vrai centre-ville - avec des espaces publics où les citoyens pourront se retrouver - et revitaliser l'économie locale.

Que trouvera-t-on dans le Cœur de Ville ?

L'écoquartier rayonnera autour d'un parc public de deux hectares, presque aussi grand que celui de la Schappe. Dans ce lieu de vie verdoyant, on trouvera un pôle résidentiel avec une résidence seniors et des logements familiaux (dont 30 % de logements sociaux et 10% de logements réservés aux primo-accédants) ; un pôle d'activités avec des petits commerces et des bureaux ; un pôle culturel avec une médiathèque et un cinéma ; un pôle ludosportif avec un gymnase et un skatepark -déjà construit-, des espaces publics fédérateurs, du stationnement privé souterrain et des parkings publics extérieurs.

A quoi ressemblera le quartier ?

Il privilégiera les matériaux nobles et naturels. L'accent sera mis sur le bois, la pierre, le verre, le métal et le végétal, dans l'esprit des aménagements du Champ de Mars et de la passerelle du Prorel, réalisés par l'architecte du projet Cœur de Ville.

Pourquoi un Cœur de Ville ?

Parce qu'une opportunité exceptionnelle s'est offerte à nous. En 2009, après le départ de l'armée, la ville s'est retrouvée propriétaire de 10 hectares de friches militaires dans les quartiers Colaud et Berwick. Avec, à la clé, un appui financier de l'Etat nous permettant de lancer un concours d'urbanisme. C'était l'occasion rêvée de pouvoir enfin structurer notre ville autour d'un noyau central - le site des anciennes casernes - et d'en finir avec l'urbanisation morcelée de Briançon, déséquilibrée entre une ville basse, une ville haute et des hameaux. A partir du Cœur de Ville, on va relier les quartiers et repenser le plan de circulation dans son ensemble en favorisant les déplacements doux.

Quel sera l'impact économique ?

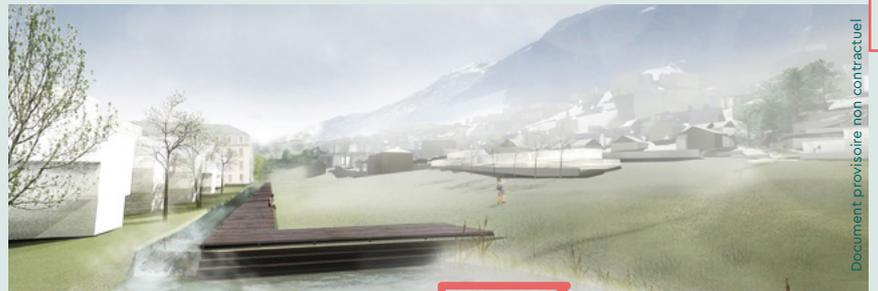
Il est crucial : le Cœur de Ville vise à redynamiser l'économie briançonnaise. Dans les dix ans à venir, la construction du Cœur de Ville représentera un investissement de 137 M€ en travaux et une masse de 51 M€ de main d'œuvre, équivalant à 1 020 emplois.

Et l'addition fiscale ?

Le projet n'aura pas d'incidence sur les impôts locaux car il s'autofinance (voir p.12).

Quand sortiront de terre les 1^{ères} réalisations ?

Le Cœur de Ville compte déjà plusieurs réalisations : le skatepark ainsi que la pépinière et l'hôtel d'entreprises Altipolis, respectivement inaugurés en 2012, 2013 et 2014. Bien que le pôle d'innovation économique, porté par la CCB*, ne fasse pas partie de la ZAC** à proprement parler, il insuffle une dynamique à ce nouveau quartier. Dès avril 2016, les chantiers devraient s'enchaîner : démolition d'une partie des bâtiments existants (voir p.8), construction d'un parking (voir p.9), premières pierres de la résidence seniors (voir p.10), du complexe cinématographique puis des logements (voir p.11). Et ce n'est qu'un début. Car le projet a connu une accélération fin 2015 avec l'acquisition par la société Promofar de 50% des lots résidentiels de la ZAC. Cela montre bien que le projet est attractif ! Avec cet engagement, l'écoquartier Cœur de Ville pourrait donc être achevé plus tôt que prévu.



Document provisoire non contractuel

03

Coeur de Ville Briançon | 2016



Décembre 2014

↳ Désignation de l'AREA-PACA comme concessionnaire de l'aménagement de la ZAC

Mars 2016

↳ Approbation du dossier de projet de réalisation de la ZAC par le Conseil municipal



Avril - mai 2016

↳ Démarrage des démolitions à Berwick et Colaud

Été 2016

↳ Début des travaux de construction de la résidence seniors, du complexe cinématographique et du parking public

2017 - 2018

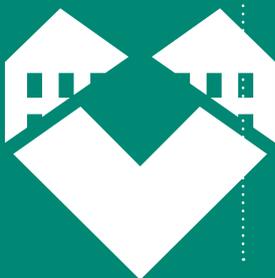
↳ Mise en route des chantiers de la médiathèque, du gymnase.....

2026

↳ Date prévisionnelle d'achèvement de l'écoquartier, pourvu d'équipements publics, culturels, sportifs, commerciaux, de bureaux et de près de 900 logements (résidence seniors comprise)



Document provisoire non contractuel



Qui fait quoi ?

Les protagonistes du Cœur de Ville

Les interlocuteurs privilégiés

Acteurs locaux

Citoyens, socioprofessionnels, associations émettent des souhaits et des remarques pris en compte dans l'élaboration du projet Cœur de Ville. Ils sont consultés lors des actions de concertation et des réunions publiques.



L'initiateur et le décideur

Commune de Briançon

La commune est à l'initiative du Cœur de Ville. Les grandes orientations du projet sont définies par les élus, qui suivent de près et valident toutes les phases de réalisation.

Les facilitateurs

Services publics

Les services de la commune (Urbanisme, Services Techniques..) et des autres collectivités territoriales (Etat, Région, Département, CCB), ainsi que les gestionnaires de réseaux (EDSB, EDF, RBEA) forment le comité technique. Ils travaillent main dans la main avec les équipes de l'aménageur et du concepteur.



L'aménageur

AREA-PACA

La commune lui délègue la réalisation du Cœur de Ville. Concrètement, l'AREA-PACA* engage des frais pour viabiliser les terrains, créer des voies de desserte, installer des réseaux. Des dépenses que la commune n'a pas les moyens d'engager. Pour les compenser, l'AREA-PACA vend les parcelles de la ZAC* à des opérateurs. A terme, dépenses et recettes s'équilibreront (voir p.12).

Contact AREA-PACA : 04 91 14 36 00



Le concepteur

PIERRE-LOUIS FALOCI mandataire / IGREC INGENIERIE / Oasiis / DA&DU

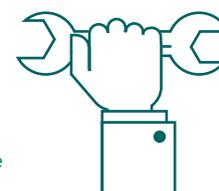
Lauréat du concours d'urbanisme, Pierre-Louis Faloci est l'architecte en chef de la ZAC*. Entouré d'une équipe d'urbanistes, architectes, paysagistes, experts en déplacement et en développement durable, il conçoit l'écoquartier, en dessine les plans et en fixe les règles (voir p.5). Ces dernières s'imposent à tous les promoteurs intervenant dans la ZAC afin de garantir la cohérence architecturale et environnementale du Cœur de Ville.



Les opérateurs

Promoteurs privés et maîtres d'ouvrage publics

Ils réalisent les équipements souhaités par la commune dans le respect des prescriptions éco-architecturales de l'agence Faloci. A ce jour 3 opérateurs ont acquis des lots pour y aménager des logements (Promofar), une résidence seniors (Aegide-Domitys) et un complexe cinématographique (SAS Cosmo).



Un Ecoquartier Pour Briançon

L'écoquartier Cœur de Ville respectera les principes du développement durable à travers des actions concrètes. Tour d'horizon.

Matériaux de construction

Le bois sera privilégié en raison de ses avantages écologiques :

- › Faible production d'énergie grise*, contrairement au béton et à l'acier
- › Gain de temps de construction sur site car les éléments seront préfabriqués en usine
- › Diminution des nuisances de chantier

De plus, les constructions en structure bois s'intégreront harmonieusement dans le paysage et favoriseront le développement de la filière bois.

Déchets

- › Généralisation des conteneurs enterrés en tri sélectif
- › Implantation de composteurs
- › Valorisation de 70% des déchets de chantier (voir p.8).

Eau

La ressource en eau sera préservée :

- › Plantation d'essences peu gourmandes en eau, installation de dispositifs d'arrosage hydro-économiques
- › Création d'un réseau séparatif eaux pluviales / eaux usées
- › Limitation des espaces publics bitumés au profit d'espaces végétalisés visant à favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Une solution écologique simple pour limiter l'engorgement des réseaux d'assainissement et les risques d'inondation avec une eau polluée lors d'épisodes pluvieux.

*Énergie consommée pour fabriquer les matériaux de construction

Sobriété énergétique

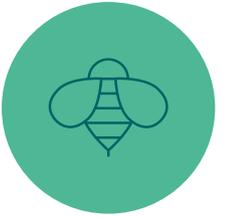
Les énergies renouvelables seront à l'honneur avec une production d'électricité par panneaux photovoltaïques. La réduction des consommations des bâtiments passera notamment par une isolation thermique performante par l'extérieur.



Biodiversité

Le parc sera respectueux de l'environnement :

- › Plantation d'essences végétales locales apportant gîte et nourriture à la faune sauvage
- › Éclairage nocturne réduit
- › Limitation des gazons au profit de plantes couvre-sol qui nécessitent peu d'entretien et limitent la croissance des mauvaises herbes.



Espaces verts

Parc de deux hectares, havres de verdure entre les bâtiments, toitures végétales, jardins partagés...la nature sera omniprésente dans le Cœur de Ville. Ce poumon vert permettra de lutter contre l'effet «îlots de chaleur» des surfaces urbaines qui réfléchissent une grande partie du rayonnement solaire au lieu de l'absorber.



Quel est l'intérêt d'un écoquartier à Briançon ?



Pierre-Louis Faloci
architecte en chef du Cœur de Ville

À l'heure de la crise climatique, il y a urgence à réduire l'impact du bâti sur l'environnement. Comment ?

En favorisant les matériaux de construction à faible empreinte écologique, le chauffage à base d'énergie renouvelable, la réduction des consommations d'eau et des déchets... À Briançon, il faut non seulement préserver la nature mais aussi la rendre plus visible dans le paysage urbain. En de nombreux points de la ville, on n'aperçoit pas les montagnes. D'où l'idée de créer des cônes de vision -en faisant tomber les murs des casernes, par exemple - et d'aménager un grand parc qui sera relié, à terme, aux autres espaces verts de la ville afin de tisser une trame végétale.

le Cœur de Ville d'un seul regard

06

Coeur de Ville Briangon | 2016

Voilà à quoi ressemblera l'écoquartier Cœur de Ville à l'horizon 2030. Toutefois, cette planche est susceptible de légères évolutions.



SURFACE BÂTIE : 80 000 M²
RÉPARTIS ENTRE LES DIFFÉRENTS
PÔLES (VOIR CI-CONTRE)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :
23 000 M²

STATIONNEMENT PUBLIC :
303 NOUVELLES PLACES

STATIONNEMENT PRIVÉ LIÉ À L'HABITAT :
900 PLACES



Résidence
séniors

Val
Chancel

P

P

Cinéma

P

Médiathèque
Archives

Logements

PARC DE
2 HECTARES

Logements

Avenue Général Barbot

LÉGENDE

- Pôle résidentiel
- Pôle commerces en rez-de-chaussée
- Bureaux
- Pôle sportif
- Pôle culturel
- P Parking public

1^{ères} démolitions

A partir du mois d'avril 2016, le Cœur de Ville sera le théâtre d'impressionnants travaux de démolition, prélude indispensable à la naissance de l'écoquartier.

On a peine à l'imaginer mais derrière leurs murs d'enceinte, les quartiers Berwick et Colaud abritent 39 bâtiments. Six d'entre eux, témoins du passé militaire de Briançon, seront conservés en raison de leur valeur historique et architecturale. Les 33 autres seront déconstruits en deux temps : la 1^{ère} phase, **d'avril à novembre 2016**, impactera **26 bâtiments** ; la seconde, de mars à octobre 2017, fera disparaître les 7 restants. Quant aux murs d'enceinte, ils seront abattus en dernier lieu, fin 2017, afin de garantir la sécurité du chantier.

En amont des travaux, une entreprise spécialisée procèdera au désamiantage du site. La déconstruction commencera à l'intérieur des casernes, où seront récupérés les matériaux recyclables. Puis débiteront des **opérations de démolition spectaculaires**, à grand renfort de pelles mécaniques. Leurs mâchoires en acier s'attaqueront aux immeubles, croquant progressivement les étages. La poussière dégagée par la chute des matériaux sera rabattue par un canon brumisateur projetant de la vapeur d'eau.

Pour réduire l'impact environnemental du chantier, 70% de ses déchets seront valorisés, à commencer par les gravats qui serviront de remblai dans l'aménagement du parc de l'écoquartier. Le déroulement des travaux sera organisé soigneusement avec le souci de réduire au maximum les nuisances pour les riverains.

A noter : le programme des démolitions prendra en compte la tenue de la Coupe du Monde d'Escalade, qui sera maintenue sur site en 2016 et 2017.

LEXIQUE DU CŒUR DE VILLE

AREA-PACA

L'Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (AREA-PACA) est une société publique placée sous l'égide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle se charge notamment de la construction des lycées, de la gestion de la transition énergétique et de la conduite d'opérations d'aménagement. A Briançon, elle intervient comme aménageur public de la ZAC Cœur de Ville pour le compte de la commune (voir p.4).

ZAC

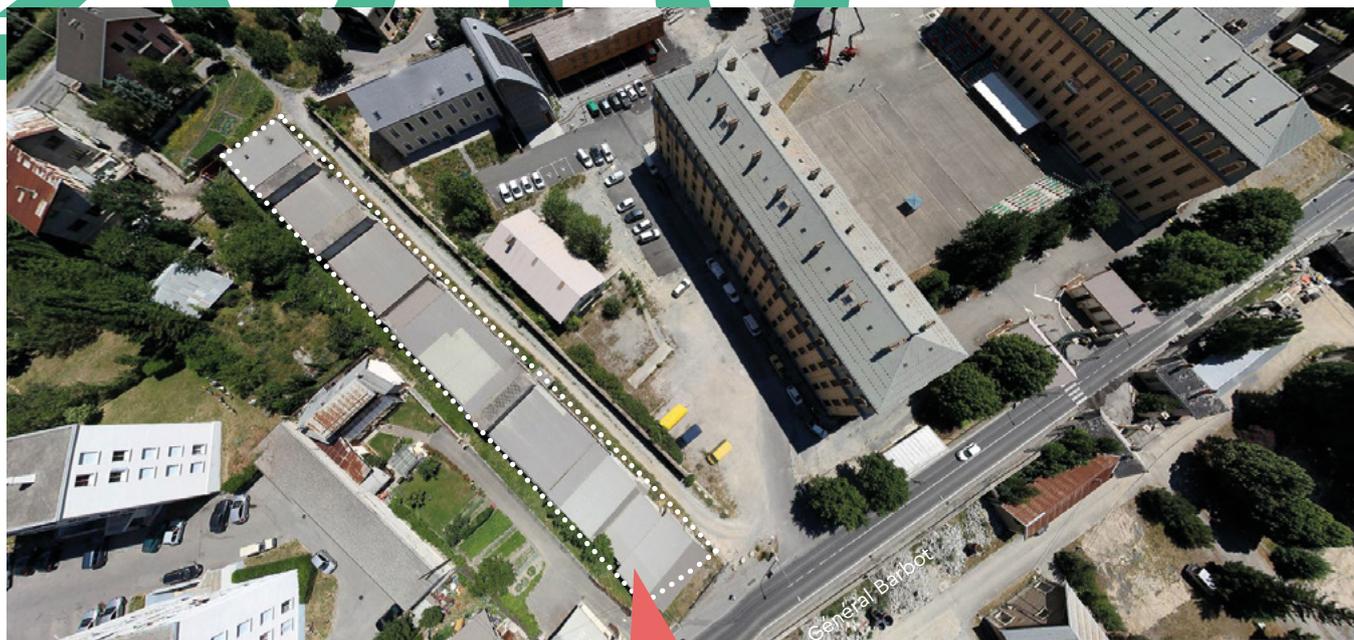
Une zone d'aménagement concerté (ZAC) est un outil essentiel dans la création d'un nouveau quartier. Elle offre à la collectivité un cadre juridique, financier et technique lui permettant de maîtriser le programme d'urbanisation.



La technique de démolition sera la même que celle employée sur le site de l'ancien bâtiment de la DDE.



2016



Document provisoire non contractuel

Parking public

Ds avril 2016, dmarreront les travaux de construction d'un nouveau parking sur le site de l'ancien champ de tir de Berwick.

Avec ses quelque **85 places**, il aura une capacit d'accueil suprieure  l'actuel parking de la Caisse d'pargne, qu'il remplacera. En effet, sur ce dernier se construira une partie de la rsidence Services Seniors. Ce premier grand parking du Cur de Ville compltera l'offre de stationnement dj consquente dans le quartier, desservi notamment par le parking souterrain Val Chancel de 241 places.

Prochainement, d'autres parkings publics seront amnags  l'ore du quartier Colaud et le long de l'avenue Gnral Barbot, portant  303 le nombre de places de stationnement public cres. Le Cur de Ville comptera galement environ **900 places** de stationnement privatif souterrain rserves aux rsidents de l'coquartier.

303 PLACES DE STATIONNEMENT PUBLIC

900 PLACES DE STATIONNEMENT PRIVATIF



Résidence Services Seniors DOMITYS

Parmi les acquéreurs, 10% ont le projet d'en faire leur résidence principale et 90% sont des investisseurs séduits par les avantages fiscaux et les revenus locatifs que garantit DOMITYS.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La résidence vivifiera l'industrie du BTP local, avec un flux de 170 emplois pendant les deux ans de sa construction. Dès son ouverture, sera recrutée une équipe de 20 personnes à temps plein. Et au quotidien, ses résidents contribueront à faire vivre les commerces de proximité.

Témoignage

Jacques, futur résident

« Ce qui m'a plu, c'est l'emplacement de la résidence, à deux pas des commerces, et la qualité des prestations. L'architecture est élégante, les appartements confortables et les espaces clubs attractifs. Je compte déjeuner au restaurant et fréquenter la salle de gym. C'est rassurant de savoir qu'on a sur place une équipe à l'écoute, qui organise des animations.»

C'est dans le Cœur de Ville que le groupe DOMITYS, leader sur le marché des résidences seniors avec services, a choisi d'ouvrir son 1^{er} programme des Hautes-Alpes, « Les Aiglons Blancs ».

NOUVEL ART DE VIVRE POUR LES SENIORS

Destinée aux plus de 60 ans, « Les Aiglons Blancs » propose à la location et à la vente 116 appartements de standing dans l'actuel quartier Colaud. Ses résidents auront accès à des services favorisant leur bien-être - restaurant, piscine, spa, salon de coiffure...- et leur sérénité -gardien 24h/24.

UN LANCEMENT PROMETTEUR

30% de réservations en 3 jours ! La commercialisation des 67 premiers logements, réservés aux Briançonnais, a démarré sur les chapeaux de roue en octobre 2015.

DÉBUT DU CHANTIER :
SEPTEMBRE 2016

ACHÈVEMENT DES
TRAVAUX : FIN 2018

7700 M² DE SURFACE DE PLANCHER

Plus d'infos :
bureau de vente
« Les Aiglons Blancs »,
Avenue Général Barbot
à Briançon, à côté de
la Caisse d'Épargne.
Ouvert du lundi au
vendredi, de 9h à 13h
et de 14h à 18h et le
samedi de 9h à 16h.
Tél : 02 47 51 80 00



Cinéma

1^{ers} logements

Les pelleteuses entreront en scène à l'été 2016 pour la construction du « Cosmo », 1^{er} complexe cinématographique de Briançon. Lever de rideau prévu en 2018.

« Réenchanter l'expérience du spectateur en salle grâce à des équipements de dernière génération », telle est l'ambition de M. Arouze, porteur du projet et actionnaire de la société exploitante du cinéma « Le Vauban » à Briançon. Ce dernier fermera ses portes dès que le complexe cinématographique accueillera ses 1^{ers} spectateurs dans des conditions de confort optimales, avec 4 salles de projection aux installations dernier cri et un espace de restauration convivial.

Le cinéma se déploiera sur 1349 m² de surface de plancher, le long d'une des casernes de la cour d'honneur de Berwick, en face d'Altipolis. Paré de bois et de matière minérale, percé d'ouvertures vitrées, il sera coiffé d'une toiture végétale. Ecoquartier oblige, l'accent sera mis sur la qualité environnementale et la sobriété énergétique du bâtiment.

Le projet Cœur de Ville a fait un pas de géant en novembre 2015. M. Faraj, dirigeant de la société Promofar, s'est porté acquéreur de 50% des lots de la ZAC* afin d'y construire 420 des 760 logements de l'écoquartier.

Les travaux devraient démarrer fin 2016 pour une livraison en 2017 de 120 logements et de 3 petits commerces. 300 autres appartements suivront au cours des 7 années suivantes. Implantés dans l'actuel quartier Berwick, autour du futur parc arboré, ils combineront logements sociaux et logements résidentiels. Non seulement ce programme insuffle un formidable dynamisme au Cœur de Ville mais il devrait créer 1000 emplois cumulés sur 10 ans et injecter 80 millions d'euros dans l'économie locale.

Témoignage

Yassine Faraj, PDG du groupe Promofar

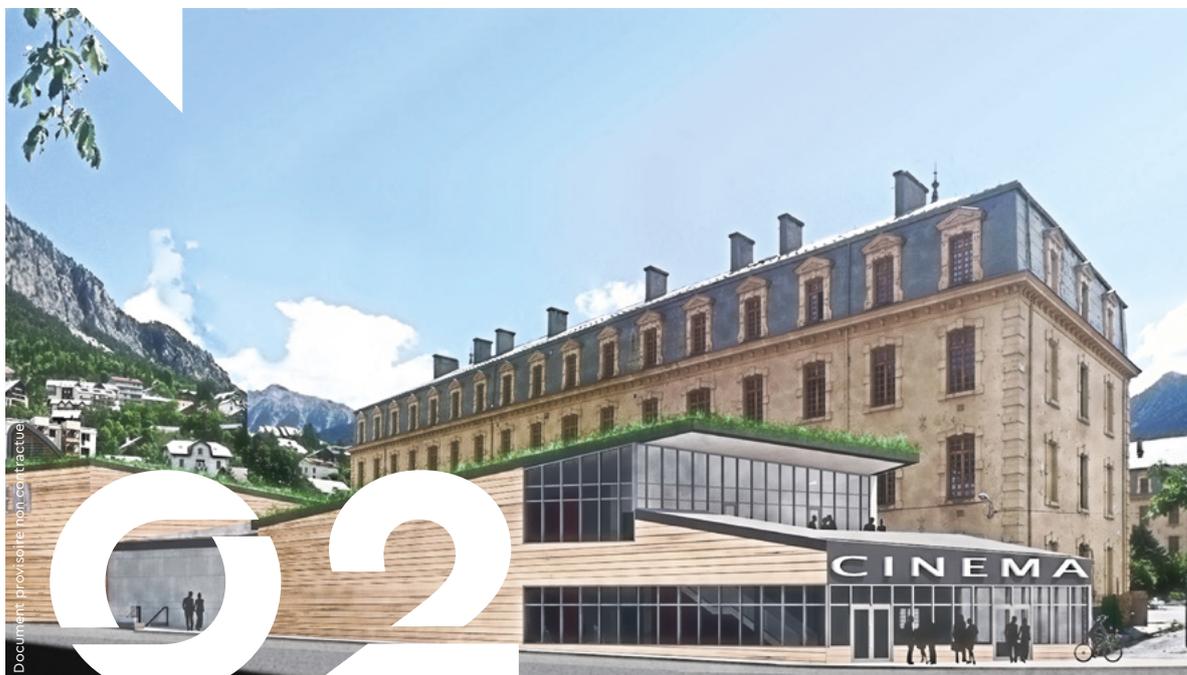
« Depuis 20 ans, le groupe Promofar signe d'ambitieux programmes immobiliers en région PACA, notamment dans les Alpes Maritimes et les Hautes-Alpes. Pour des raisons personnelles, je suis très attaché à Briançon. Le programme du Cœur de Ville est un projet magnifique, qui sera placé sous le signe de l'excellence. »

Les premières planches du projet seront dévoilées dans le prochain numéro du journal du Cœur de Ville.

| | | |
|--|---------------------------|--|
| 420 LOGEMENTS | 16 RÉSIDENCES DE STANDING |  <p>Document provisoire non contractuel</p> |
| 26 000 M ² DE SURFACE DE PLANCHER | | |

011

Cœur de Ville Briançon | 2016



L'accent sera mis sur la qualité environnementale et la sobriété énergétique du bâtiment.

*Voir lexique en page 8

Foire aux questions

Les impôts vont-ils augmenter à cause du Cœur de Ville ?

Non, la création de cet écoquartier ne devrait pas entraîner de hausse de la fiscalité locale. Tous les frais d'aménagement des espaces publics sont pris en charge par la société publique AREA-PACA* qui compensera ses dépenses par les recettes issues des ventes foncières.

FINANCEMENT DES ESPACES PUBLICS PAR L'AREA-PACA*

DÉPENSES

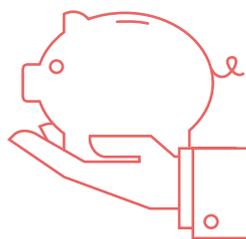
- › Etudes
- › Démolitions
- › Viabilisation
- › Création de stationnement public, voirie, dessertes, réseaux, éclairage public...

- 23,3 M€

RECETTES

- › Cession de terrains à des promoteurs 17,3 M€
- › Financement des équipements publics par la commune 6 M€

+ 23,3 M€



Bilan en équilibre

Combien l'écoquartier coûtera-t-il à la commune ?

Il coûtera peu au regard de ce qu'il va rapporter. Comme la commune a confié la réalisation des espaces publics à l'AREA-PACA*, sa contribution financière est limitée. Elle se chiffre à 500 000 € par an, soit 6 millions d'euros sur les 12 ans du projet. C'est peu comparé aux 137 millions d'euros que la construction de l'écoquartier va amener à l'économie locale. Ce sera un formidable catalyseur de richesses et d'emplois.

Investissement global en travaux : 137 M€

Investissement privé : 114 M€ (83%)

Investissement public pour l'opération d'aménagement : 23 M€ (17%)

760 logements dans le Cœur de Ville, ce n'est pas trop ?

Ce chiffre n'a pas été choisi au hasard. En moyenne, 80 logements sont construits chaque année à Briançon, soit 960 sur 12 ans, ce qui correspond à la durée du projet. De plus, ce volume résidentiel permet d'intégrer l'essor démographique de Briançon sur cette période, estimé à 2500 nouveaux habitants. D'ailleurs, les appartements de la résidence Services Seniors rencontrent déjà un franc succès, avec plus de 40 % de réservations dès le 1er mois de commercialisation (voir p.10).

Le projet est-il déjà entièrement ficelé ?

Non, 50% des lots résidentiels de la ZAC* Cœur de Ville n'ont pas encore été pourvus. Un appel à projets sera donc lancé en 2016 afin de choisir les futurs promoteurs des terrains restants.

*Voir lexique en page 8

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO DE BRIANÇON COEUR BATTANT, À PARAÎTRE EN 2017 :

- programme des démolitions 2017
- aménagements publics 2017
- zoom sur le programme résidentiel
- cap sur la médiathèque
- suivi des chantiers de la résidence seniors et du cinéma...

Micro-trottoir

JULIETTE BASTEK EN RECHERCHE D'EMPLOI



Ce projet est l'occasion de repenser l'organisation des transports sur la ville. L'accessibilité du Cœur de Ville doit en effet être une priorité! L'objectif est aussi de créer une vraie polarité en accueillant des commerces et pas seulement des logements : c'est l'activité et l'accueil d'événements qui créeront l'attractivité de ce nouveau lieu de vie.

THOMAS HUYGUES DESPOINTE

CHEF
D'ENTREPRISE



Notre société *My Social Box* est implantée dans la pépinière d'entreprises Altipolis. Autant dire que nous sommes aux premières loges du Cœur de Ville. Le projet est ambitieux et séduisant. J'espère qu'il aimera des entreprises innovantes dans le domaine du web et des énergies renouvelables. Vu les aléas climatiques, il nous faudra sortir du modèle « tout ski » pour favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques.

JUSTINE CARRÉ ANIMATRICE COORDINATRICE



La vie associative à Briançon est très dynamique.

Il serait intéressant d'avoir un point info associations en plein cœur de ville. J'ai également entendu parler d'éco-construction et je pense que c'est une excellente chose que la ville de Briançon porte un projet aussi innovant et exemplaire sur le plan environnemental.